



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 50053

Numéro SIREN : 418 540 431

Nom ou dénomination : A.C.E.P.

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2017 sous le numéro de dépôt 4059

A.C.E.P.

Société par actions simplifiée au capital de 38 000 euros
Siège social : Centre routier - MARMANDE sud, 47250 SAMAZAN
418 540 431 RCS AGEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE
DU 4 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 4 septembre,
A 14 heures,

Monsieur Nicolas GAYTEROU,

Agissant en qualité de gérant de la société NICOLAS GAYTEROU, Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, dont le siège social est Lescabelayre, 47450 ST HILAIRE DE LUSIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 904 575 RCS AGEN,

Présidente de la société A.C.E.P. sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

La société L ET L ENERGIE,

Société par actions simplifiée au capital de 110 900 euros,
ayant son siège social Rue Jean-Henri Fabre, 81000 ALBI – transféré au 14, avenue de la Martelle – 81150 TERSSAC

Immatriculée sous le numéro 433 518 784 RCS ALBI,

Représentée par son Président, Monsieur Yves LAGREZE

Conformément aux dispositions des statuts, la société L&L ENERGIE disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

En aucun cas la société L&L ENERGIE n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Yves LAGREZE, au nom de la société L&L ENERGIE qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Directeur Général.

La Présidente

la société NICOLAS GAYTEROU

Représentée par M. Nicolas GAYTEROU

Le Directeur Général

La société L&L ENERGIE

Représentée par M. Yves LAGREZE

